



PARACHAT RÉÉ : AIMER MANGER CACHER

On vous l'a tous posée, cette question :

« Dis-moi, tu aimes les frites ? - Oui, j'adore ! - Alors pourquoi tu les manges ? Euh... »

La question qui tue... Du moins, celle qui vous fait passer pour un idiot.

Effectivement, allez maintenant expliquer à table quelle est la différence entre l'amour que l'on porte à une personne et celui que l'on porte à la nourriture... En plus, les frites ne vont pas nous attendre...

Pour y répondre, je prendrai un chemin un peu différent de celui auquel vous vous attendez.

Pas d'empressement ! N'allez pas me prendre pour un cannibale et pourtant on mange ce que l'on aime !

Dans le monde qui nous entoure, le but du jeu est souvent d'éteindre celui que l'on n'aime pas, de s'en débarrasser, de « le manger », comme on le dit en argot.

En réalité, la Torah nous enseigne exactement l'inverse.

Si vous me le permettez, je ferai une distinction entre le bien et le mal, entre ce qui peut être consommé, ce qui peut devenir une partie intégrante de nous, et ce qui ne le peut pas.

J'appellerai cela la fusion des corps.

Fusionner ne signifie pas simplement entrer en contact avec quelque chose. Fusionner, c'est accueillir une réalité en soi et lui permettre de devenir une partie intrinsèque de nous-mêmes. Or, la Torah nous enseigne que cette union ne peut être considérée comme banale.

Dans le monde dans lequel nous vivons, cette notion est souvent oubliée. Il est d'usage de consommer sans respecter. On mange parfois sans même avoir faim, on gaspille, on abîme des aliments que l'on ne terminera même pas. Pourtant, chaque création de D. mérite du respect. La Torah nous met d'ailleurs en garde contre le bal tach'hit, l'interdiction de détruire ou de gaspiller inutilement.

Plus profondément encore, une union physique ne prouve aucunement qu'il y ait de l'amour. Malheureusement, un constat trop fréquent s'impose : cette possibilité de s'approprier quelque chose, voire quelqu'un, par mépris, par domination ou par haine. Dans ce cas de figure, la fusion des corps peut même devenir alors la négation de l'autre.

Dans la Torah, tout est structuré.

La fusion entre un homme et une femme correspond à un acte de sainteté qui élève le couple dans une dimension extraordinaire, infinie. Au préalable, certaines conditions sont incontournables : tout d'abord, il faut se marier religieusement ; mais la vie de couple intègre également certaines relations interdites durant la période de Nida.

Il en est de même concernant l'alimentation. La loi est catégorique : tout animal impur n'a pas le droit de fusionner avec nous. Quant aux aliments permis, ils doivent être abattus rituellement lorsqu'il s'agit de viande, vérifiés lorsque cela est nécessaire, et avant de les consommer, nous récitons une berakha.

Pourquoi donc toutes ces lois ?

Parce que D. sait bien des choses dont nous ne prenons pas toujours conscience.

La Torah proscriit la banalité et vient nous apprendre qu'aucune union n'est anodine. Que ce soit avec un aliment ou avec une personne, on ne s'unit pas pour consommer, mais pour élever. On ne prend pas, on reçoit.

Oui, l'être humain ne peut être réduit à un simple consommateur, il est appelé à apprendre, tout au long de sa vie, avec qui, quand et comment il peut véritablement fusionner.

Et pour cela, effectivement, on cherche à fusionner avec ce que l'on aime... ou plus exactement avec ce que l'on doit apprendre à aimer.

Alors oui, j'aime les frites, et je les mange parce que je veux que cette création de D. puisse faire un avec moi, me procurer du plaisir, des forces et l'énergie nécessaires pour Le remercier et Le servir.

Cette pomme de terre sera alors, elle aussi, élevée, car par l'intermédiaire de la berakha et de l'usage que j'en fais au service de D.ieu, elle accède à une dimension supérieure.

Alors, ces frites, elles sont où ?...

Vous m'avez mis l'eau à la bouche... Et le ketchup, il est frais ou pas ?

Ahhh... Quel kiffe...

Allez les amis, je vous laisserai raconter tout ça à ma place à table. Moi, je fonce piquer une petite assiette de gourmandise.

